Extracteur d’air 7500 à 13 600 m3/h – ATEX



Ref. VEN70Hex – image non contractuelle

Certification ATEX : II 2 G EX de II B T6 Gb

Extracteur d’air 7500 à 13 600 m3/h. Conçu pour l’extraction d’air et poussières en zone ATEX conformément à la certification ci-dessus. Extracteur robuste équipé d’une enveloppe antistatique ignifugée. Proposé en 3x déclinaisons s’adaptant à différents besoins débit/pression. Gaines mobiles antistatiques disponibles.

Caractéristiques techniques :

	VEN70HEx	VEN70Hex-THP	VEN70Hex-THQ
Débit d'air libre	7580 m^3/h	7580 m^3/h	13 600 m^3/h
Débit d'air à 10m de gaine	4680 m^3/h	6280 m^3/h	9560 m^3/h
Pression d'air max	200 Pa	360 Pa	200 Pa
Ventilateur	Hélicoïdal	Hélicoïdal	Hélicoïdal
Puissance absorbée	1,1 kW	2,2 kW	2,2 kW
Diamètre de gaine	400 mm	400 mm	500 mm
Alimentation	230 V / 50 Hz	230 V / 50 Hz	230 V / 50 Hz
Mobilité	Portatif	Sur chariot ou portatif	Sur chariot ou portatif
Protection recommandée	16 A	16 A	16 A
Type de prise	A.T.X 240V	A.T.X 240V	A.T.X 240V
Dimensions L x l x h	410 x 460 x 480 mm	820 x 460 x 480 mm	410 x 920 x 480 mm
Poids	28 kg	56 kg	56 kg
Indice de protection	IP 55	IP 55	IP 55

Le marquage ATEX :



Groupe d'appareils et catégories ①

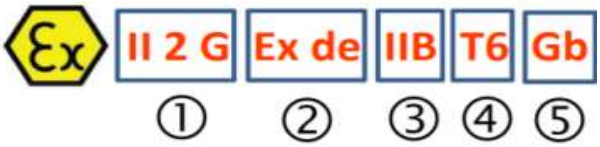
Groupe d'appareils	Catégorie d'appareils	Niveau de protection	Risque Gaz	Risque Poussière	Utilisation
I - Mine	M1	Très haute protection	–	–	Opérationnels en atmosphère Ex
	M2	Haute protection	–	–	Alimentation en énergie coupée en atmosphère Ex
II - Industrie (non minières)	1	Très haute protection	G	–	Zones 0, 1, 2
			–	D	Zones 20, 21, 22
	2	Haute protection	G	–	Zones 1, 2
			–	D	Zones 21, 22
	3	Protection normale	G	–	Zone 2
			–	D	Zone 22

Classification des zones de risques

Classification de zone Gaz	Classification de zone Poussières	Critères de zone (basés sur la fréquence et la durée)
Zone 0	–	Substance potentiellement explosive présente constamment ou pendant une longue période > 1000h/an
–	Zone 20	
Zone 1	–	Substance potentiellement explosive qui se manifestera probablement lors d'un fonctionnement normal>10h<1000h/an
–	Zone 21	
Zone 2	–	Substance potentiellement explosive qui a une faible probabilité de se manifester lors d'un fonctionnement normal, et ne subsistera que pour une courte période <10h/an
–	Zone 22	

Mode protection contre l'inflammation ②

Modes de protection contre l'inflammation	I.D.	Peut être utilisé en	Principe de sécurité	
Sécurité augmentée	Ex e	Zone 1	Pas d'arcs, d'étincelles ou de surfaces chaudes	Boîtier de raccordement
Appareils non étincelants	Ex nA	Zone 2		
Enveloppe antidéflagrante	Ex d	Zone 1	Contrôle une explosion interne et éteint la flamme	Moteur
Remplissage pulvérulent	Ex q	Zone 1		
Dispositif scellé	Ex nC	Zone 2		
Sécurité intrinsèque (exigences spécifiques)	Ex ia	Zone 0	Limite l'énergie des étincelles et la température de la surface	
Sécurité intrinsèque température	Ex ib	Zone 1		
Energie limitée	Ex nL	Zone 2		
Encapsulage	Ex m	Zone 1	Forme une séparation entre la source de l'inflammation et l'atmosphère explosible	
Immersion dans l'huile	Ex o	Zone 1		
Surpression interne	Ex p	Zone 1		
Surpression simplifiée	Ex nP	Zone 2		
Respiration limitée	Ex nR	Zone 2		



Groupes de gaz ③

Groupe de gaz	Gaz de test représentatif
I	Méthane (Mines seulement)
IIA	Propane
IIB	Ethylène
IIC	Hydrogène

Les gaz sont classés d'après l'inflammabilité du mélange air-gaz. Se reporter à CEI 60079-20 pour la classification des gaz et vapeurs communs

Le groupe de gaz IIB comprend tous les gaz pour le groupe IIA

Classes de température ④

Classe	T1	T2	T3	T4	T5	T6
	TEMPERATURE DE SURFACE MAXIMALE					
	450°C	300°C	200°C	135°C	100°C	85°C
IIA	Acétone Ammoniac Benzène Acide acétique Ethane Acétate d'éthyle Chlorure d'éthyle Méthanol Naphthalène Phénol Propane	i-Amylacétate n-Butane Alcool n-butylique	Gasoils carburants diesel Huiles de chauffage n-Hexane	Acétal déhyde	–	–
IIB	Gaz de ville (gaz d'éclairage)	Ethylène Oxyde d'éthylène	Sulfure d'hydrogène	Ethyléther	–	–
IIC	Hydrogène	Acétylène	–	–	–	carbone

Le groupe de gaz IIB, classe T6 comprend toutes les spécifications pour le groupe de gaz IIA, classe T1 à T6 et groupe de gaz IIB, T1-T6

CONDITIONS & SUBDIVISIONS ⑤

Produits inflammables	Comportement Provisoire de l'Atmosphère Explosive	Classification de Zones Dangereuses	Groupe selon définition de la Directive 94/9/EC	Catégorie d'Équipement selon définition de la Directive 94/9/EC	Groupe d'Équipement selon définition de la Norme EN 60079-0	Niveau de Protection d'Équipement (EPL) selon définition de la Norme EN 60079-0
Gaz/Vapeurs	Est présent en continu ou pour de longues périodes ou fréquemment	Zone 0	II	1G	II	Ga
	Apparaît en opération normale de temps en temps	Zone 1	II	2G ou 1G	II	Gb ou Ga
	N'est pas probable d'apparaître en opération normale, ou s'il apparaît, persistera pour peu de temps seulement	Zone 2	II	3G ou 2G ou 1G	II	Gc ou Gb ou Ga
Poussières	Est présent sous forme d'un nuage en continu, ou durant de longues périodes ou fréquemment	Zone 20	II	1D	III	Da
	De temps en temps se développe dans un nuage pendant une opération normale	Zone 21	II	2D ou 1D	III	Db ou Da
	N'est pas susceptible de se développer dans un nuage pendant une opération normale, ou s'il se fait, pour peu de temps seulement	Zone 22	II	3D ou 2D ou 1D	III	Dc ou Db ou Da
Poussière de méthane carbone	Opération où il y a un risque d'explosion	-	I	M1	I	Ma
	Déconnexion où il existe un risque d'explosion	-	I	M2 ou M1	I	Mb ou Ma